



**LES FOULÉES D'ISIDORE**



**LE REPAS DES AÎNÉS**



**LA SAINT PATRICK**



## ÉDITO

Marc GODEFROY  
Maire de Lezennes

Alors que se profilent les manifestations de l'Euro 2016, dont notre commune sera, cette fois, une voisine attentive, **la vie lezennoise continue.**

Ce numéro de Lezennes Mag s'en fait largement l'écho, et chacun y trouvera matière à **s'informer, à réfléchir, à réagir.**

Si les questions d'environnement mobilisent la commission municipale en charge, **chacun pourra aussi s'emparer du sujet dans son propre domaine**, logement, énergie, déplacements, et l'Agenda 21 de la ville a vocation à organiser et encourager cette démarche.

Un autre thème justifie de nombreuses questions et interpellations des lezennois : **la sécurité.** Ce numéro se fait largement l'écho des problèmes rencontrés et des actions envisagées : **à chacun de former son propre jugement.**

Enfin, les nombreuses manifestations prévues de mai à juillet nous permettront de nous rencontrer tout au long du trimestre, et de profiter d'un programme alléchant.

*En vous souhaitant une excellente lecture,*  
Marc GODEFROY

### Sommaire

Page 2 • Édito et aides pour économiser l'énergie

Page 3 • La ville en mouvement : la classe de neige

Pages 4 et 5 • Rétrospective : Lezennes, une ville à vivre

Pages 6 et 7 • Dossier : médiation, prévention et sécurité

Pages 8 et 9 • Programmation : Mai à Septembre 2016

Page 10 • Tribunes des listes élues

Page 11 • Ils font la ville : Sécurité et autonomie du maître : un compagnon qui assure !

Page 12 • Où vont mes impôts locaux ?

## AIDES POUR ÉCONOMISER L'ÉNERGIE

**Les dépenses de chauffage représentent un budget conséquent dans le budget des ménages. La première source d'économie d'énergie passe par une bonne isolation du logement.**

Economiser l'énergie, c'est aussi contribuer à diminuer les émissions de gaz à effet de serre et lutter contre le réchauffement climatique. La ville de Lezennes s'engage dans la rénovation durable des logements en proposant un ensemble d'aides pouvant accompagner votre projet. **Un Conseiller info-énergie est à votre disposition sur rendez-vous en Mairie**, pour répondre à toutes vos questions concernant l'isolation de votre logement, les différentes aides financières qui peuvent vous être accordées, et vous guidera dans vos choix et démarches.

Vous pouvez notamment, réaliser un audit énergétique et environnemental de votre habitation, effectué par un expert, pris en charge pour une partie par la Région et par la Commune pour le reste, sous condition de réalisation de travaux.



Des aides financières peuvent vous être accordées pour une isolation de toiture et pour une étanchéité à l'air, travaux réalisés soit par un professionnel soit en auto-réhabilitation (sous réserve de participer gratuitement à deux ateliers théoriques et pratiques) afin de vous aider à réaliser ces travaux selon les normes.

Une subvention supplémentaire pour l'utilisation de matériaux écologiques est également accordée. Des aides à la ventilation (VMC) ainsi qu'à la régulation et la programmation du chauffage vous sont proposées. L'installation d'un chauffe-eau solaire est aussi subventionnée.

**Venez rencontrer le Conseiller Info-énergie en Mairie sur Rendez-vous (tél. 03 20 52 12 02)** pour tout renseignement au sujet de ces aides et pour tout conseil lié à vos projets énergétiques.

### La classe de neige

Cette année encore, 52 élèves de CM2 de l'école Jules Ferry ont pu profiter d'une classe de neige pendant 12 jours, du lundi 14 au vendredi 25 mars 2016.

Comme chaque année, une délégation d'élus – cette année, il s'agissait de **Fabien Decourselle** et **Jean-Christophe Rain**, tous deux membres de la commission Education – s'est rendue sur place pour constater que tout se passait bien et que la qualité de la prestation était bien celle souhaitée.

Mais avant toute autre chose, **il est utile d'apporter une précision**. Si la commune finance environ les  $\frac{3}{4}$  du coût du séjour – pour le reste, la participation des familles s'étale de 150 à 310€ par enfant en fonction du quotient familial et est versée en trois fois pour faciliter le paiement –, ce projet ne peut se réaliser sans une condition essentielle et qu'il faut bien mesurer : **l'investissement important des enseignants qui encadrent cette classe de neige**. **Nous remercions donc très sincèrement Madame Lahousse et Monsieur Laporte pour leur implication de chaque instant auprès des enfants.**

Ce moment de la classe de neige est incontestablement un événement phare dans la scolarité des enfants à Lezennes et beaucoup garderont longtemps en tête les souvenirs de cette belle expérience.

**Pour certains enfants, c'était la première fois qu'ils étaient séparés de leur famille** pour une période d'une telle durée et cela n'est pas toujours évident. Heureusement, la bienveillance des adultes les entourant a permis de **gérer les émotions**. Les enseignants avaient également **mis en place un blog**, très apprécié des parents, qui était alimenté quasiment en temps réel, **ce qui a fait dire à certains parents qu'ils avaient l'impression d'y être !**

Après un trajet agréable en TGV puis en navette, le groupe a été hébergé confortablement dans **un chalet situé à Montriond près de Morzine (Haute-Savoie)**. Les enfants étaient répartis dans des petites chambres (de 3, 4, 5 ou 6) équipées chacune de toilettes et douche indépendantes.

Le chalet dispose également de différentes salles permettant d'assurer les cours (c'est quand même avant tout une classe déportée, mais il faut avouer que, pour les élèves ayant tendance

« Côté neige, les enfants ont eu des séances tous les jours »

à être rêveurs, ce n'est pas toujours facile de rester impliqué dans son travail quand on a une telle vue par les fenêtres de la classe !) mais aussi les autres temps d'activités menés par une **équipe de 5 animateurs sympathiques et dynamiques**.

Pour la restauration, les repas étaient préparés sur place et les menus variés et alléchants ont plu aux enfants.



Côté neige, les enfants ont eu **des séances tous les jours**. Ils étaient répartis par groupes de niveau et encadrés par des **moniteurs diplômés de l'ESF** (Ecole du Ski Français) et ont ainsi tous pu progresser jusqu'au moment du passage **des étoiles et autres flocons récompensant leurs exploits** sur les pistes du domaine de Morzine-Avoriaz.

Le programme du séjour était également agrémenté de différents moments de découverte. Ainsi, les élèves ont **visité une fromagerie** aux Gets pour connaître les secrets de la fabrication de l'Abondance, **le Château des Rubins à Sallanches** pour comprendre la nature montagnarde, **le vieux Montriond** et son habitat traditionnel, **le marché de Morzine**.

Puis, **un tourneur sur bois** leur a rendu visite et une excursion en raquettes leur a été proposée par un guide de montagne.

Enfin, le samedi soir, une sortie était prévue à **la patinoire de Morzine** pour assister à un match de **hockey sur glace**.



Le temps de quelques heures, les jeunes lezennois étaient devenus morzinois et ont supporté les « **Pingouins de Morzine** » qui affrontaient l'équipe de Dijon ; cependant, les encouragements n'ont pas suffi puisque les bourguignons ont battu les locaux en marquant le but de la victoire à 45 secondes de la fin du match !

# RETROSPECTIVE | Lezennes, une ville à vivre !



INAUGURATION DE LA FIBRE OPTIQUE 14 janvier 2016



ACTIVILLE 24 mars 2016



BOURSE AUX ÉQUIPEMENTS DE PUÉRICULTURE 05 mars 2016



CAFÉ LITTÉRAIRE 05 mars 2016



SORTIE À L'ASSEMBLÉE NATIONALE 03 février 2016



SAINT PATRICK 19 et 20 mars 2016



**CÉRÉMONIE DES NOUVEAUX LEZENNOIS 30 janvier 2016**



**REPAS DES AÎNÉS 28 février 2016**



**FOULÉES D'ISIDORE 10 avril 2016**



**RÉUNION PUBLIQUE MÉDIATION, PRÉVENTION ET SÉCURITÉ - 14 mars 2016**



**RESTITUTION PUBLIQUE AGENDA 21 26 février 2016**



**VOEUX DU MAIRE 17 janvier 2016**



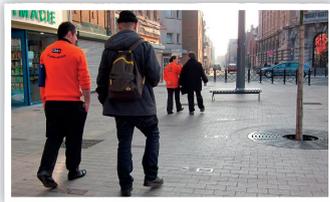
**VOEUX DU MAIRE AUX COMMERÇANTS 18 janvier 2016**



## MÉDIATION, PRÉVENTION ET SÉCURITÉ

### La médiation à Lezennes

Vous avez sûrement croisé les médiateurs de **Citéo** sillonner la ville, à la rentrée de septembre et au mois de mars.



Après une première phase d'observation au moment de la rentrée scolaire sur le stationnement, les déplacements des lezennois et la circulation, il fallait formaliser les modalités d'intervention de Citéo pour la partie diagnostic et l'action de médiation sociale proprement dite.

**Trois secteurs d'intervention ont été définis :** le centre bourg englobant les rues principales traversant Lezennes, les sites scolaires, la Mairie ou encore la Médiathèque, les rues proches du stade Pierre Mauroy qui subissent de forts reports de stationnement les soirs de match du LOSC et le complexe sportif Philippe Berthe.

Les thématiques d'intervention sont **le stationnement et la circulation** (densité, flux, stationnements sauvages), **les déplacements** (piétons, modes doux, transports en commun), **les espaces publics** (gestion des containers poubelle, dépôts sauvages, dégradation du mobilier urbain, déjections canines).

De ce travail ont été dégagées des données cartographiées, par thématique, des orientations et des perspectives d'accompagnement en médiation sociale. **Nous réfléchissons maintenant à la meilleure prise en compte du diagnostic avec les agents de la médiation.**

### Les dispositifs de sécurité

Lors des derniers mois de l'année 2015, une série d'informations recueillies en Mairie ont montré **une recrudescence de faits délictueux sur Lezennes**. Aussi, nous avons immédiatement demandé au policier municipal de tracer et recenser les faits pour lesquels il pouvait être sollicité par la population ou les services.

Par ailleurs, pour pouvoir agir rapidement, une réunion de travail s'est tenue fin novembre en Mairie avec le Capitaine de Police pour lui faire part des plaintes reçues et mettre en place des actions propices à retrouver une situation normale.

**Il y a eu, depuis, une présence renforcée de la Police Nationale sur notre territoire.**

Lors de la cérémonie des vœux de la Municipalité, Monsieur le Maire a annoncé **l'embauche d'un deuxième policier**

**municipal**, le recrutement est en cours. Cette décision vise à renforcer la proximité et la présence sur le terrain dans un rôle complémentaire de celui de la Police Nationale. Cela doit permettre d'assurer plus continûment **une présence et une surveillance de l'espace public**, en complément de notre actuel policier municipal.

Pour ce qui est de la recrudescence de faits ces derniers mois, les secteurs les plus sensibles sont le parking Brassens et la zone de restaurants au bout de la rue Chanzy. Lors de la réunion publique du 14 mars dernier portant sur la médiation la prévention et la sécurité, réunissant la police nationale, le commandant de police a informé les lezennois sur les meilleures précautions à prendre par chacun à titre préventif, et annoncé avoir arrêté plusieurs auteurs.



#### DIFFÉRENTES DÉCISIONS ONT D'ORES ET DÉJÀ ÉTÉ PRISES :

- En lien avec le commissariat de Villeneuve d'Ascq, un **renforcement des passages de la Police Nationale** et de sa présence sur le territoire communal a eu lieu ces derniers temps
- L'embauche d'un **deuxième policier municipal** a été actée
- Une étude a été confiée à un spécialiste des **installations de vidéosurveillance**, pour nous assister dans le choix de solutions éventuelles adaptées à notre situation
- Une **lettre du Maire explicative** a été distribuée en toutes boîtes
- L'invitation des personnes concernées récemment par des cambriolages, dégradations ou autres faits délictueux à une **réunion d'information sur la prévention et la sécurité** le lundi 14 mars à la salle Brassens (avec la présence du Commandant de Police, du CIPD et de l'association d'Aide aux Victimes).

### L'Euro 2016, une coupe sous surveillance

Le jeudi 21 avril 2016 au stade Pierre-Mauroy de Villeneuve d'Ascq, le préfet a coordonné **un exercice interministériel visant à préparer une réponse à de possibles attentats**, en particulier de nature radiologique, biologique, chimique ou explosive. Le scénario retenu a consisté notamment à simuler un mouvement de foule sur le parvis et dans le stade à l'occasion d'un match de football, à l'issue d'une explosion avec diffusion d'un produit chimique et d'une fusillade. Il a permis de tester en particulier l'organisation de la gestion des flux de personnes, la sûreté du site, la sécurité des populations voisines et les prises en charge en milieu hospitalier.

\* Consulter, à ce sujet, le site <http://www.police-nationale.interieur.gouv.fr/Actualites> qui fournit de nombreux conseils très utiles, fondés sur l'expérience des policiers

Plus de 550 acteurs opérationnels (préfecture, villes, police, défense, gendarmerie, santé, justice et pompiers) et 450 figurants (cadets de la République, élèves de l'établissement public d'insertion de la défense jeunes sapeurs-pompiers...) ont participé à cet exercice antiterroriste d'envergure. **La Ville de Lezennes a été associée à cet exercice afin de pouvoir sécuriser sa population en cas d'incidents.** Nous avons ainsi dû déclencher le plan communal de sauvegarde, ce qui a provoqué la mobilisation des services municipaux.

## La nouvelle brigade équestre, un atout pour la métropole et pour Lezennes

L'unité équestre départementale de la direction départementale de la sécurité publique a officiellement été inaugurée par le Préfet de Région et des représentants des collectivités partenaires de ce projet. Cette unité est composée de 12 cavaliers et de 6 chevaux. Cette nouvelle brigade est la première créée en dehors de la région parisienne, qui vient compléter les 4 500 policiers de la direction départementale de la sécurité publique du Nord, la plus importante de France. Cette unité vient s'intégrer dans le dispositif global de sécurité à l'échelle de la métropole et du département : les chevaux sont présents lors des nombreux événements culturels et sportifs récurrents, à l'image de la braderie de Lille, des carnivals, ou des matches de football mais aussi ponctuel et exceptionnel comme, à l'occasion de l'Euro 2016. Les enfants ont aussi pu en faire connaissance lors de la descente du Père Noël à Lezennes !

La polyvalence de cette unité permet par ailleurs de **lutter contre la délinquance de voie publique** par des patrouilles de surveillance générale et de dissuasion. Elle renforce, ainsi, les unités de voie publique engagées dans les services d'ordre et de sécurité : les cavaliers et leur monture sont présents pour sécuriser les villes de l'agglomération lilloise et donc Lezennes, tant en centre-ville que dans les zones pavillonnaires pour lutter contre les vols de véhicules, les vols à la roulotte ou les cambriolages.

## La vidéosurveillance : un élément de la sécurité publique ou pas ?

La Municipalité s'est préoccupée d'une poussée de différents faits de délinquance ces derniers mois. **La question de la vidéosurveillance constitue peut être un élément de solution parmi d'autres.**

La réflexion sur la vidéosurveillance n'est pas nouvelle. Le groupe majoritaire dans le Conseil Municipal s'était engagé, lors de la campagne électorale, à étudier cette question. Le comité local de prévention et de sécurité a été saisi afin d'engager une concertation et un débat sur la pertinence de la mise en service de caméra de sécurité. Le conseil municipal restant décisionnaire.

### DE NOMBREUSES REMARQUES SONT SORTIES DE L'ÉCHANGE AU SEIN DU CLPS :

#### 1. Il sera nécessaire de prendre en compte les particularités de Lezennes.

Chaque ville présente ses spécificités et tous les dispositifs ne sont pas forcément transposables d'une ville à l'autre. Il faut donc partir des chiffres disponibles (Police Nationale ou Municipale) pour **évaluer le niveau et la nature de la délinquance** : cela doit faire partie de l'étude d'opportunité.

#### 2. La question du vocabulaire

Les termes de vidéosurveillance et vidéoprotection sont devenus interchangeables mais ils désignent pourtant des fonctionnalités différentes. La **vidéosurveillance** consiste en une **surveillance permanente, en temps réel**, derrière des moniteurs et la **vidéoprotection** est un mode d'enregistrement sur une durée limitée pour une **utilisation a posteriori**.

#### 3. L'aspect financier

Sur la région, les montants moyens constatés pour l'installation sont plutôt de l'ordre de 20 000€ par caméra et, pour ce qui est du coût d'exploitation hors personnel, il faut compter environ 300€ par an et par caméra. En fait, le coût dépend du nombre de caméras (le coût global n'est pas proportionnel au nombre de caméras) et surtout des coûts d'infrastructure (si des travaux d'intervention sont nécessaires alors le coût global est bien plus important).

#### 4. Un effet dissuasif

La dissuasion est l'un des avantages de la vidéoprotection, l'autre avantage est de pouvoir **disposer d'images sur requête de la Police Nationale** – la consultation en différé des images étant réglementée.

#### 5. L'effet plumeau

L'effet plumeau est le **déplacement de la délinquance** des zones vidéosurveillées vers des zones non couvertes. Le CLPS se demande si l'effet plumeau affecterait Lezennes si les communes voisines sont toutes équipées de vidéosurveillance.

#### 6. Attention aux questions d'éthique

Plus une ville est petite, plus le risque par rapport aux libertés publiques est important car tout le monde se connaît. Une alerte est portée quant au **risque de surenchère et au mauvais usage des caméras** et nous invite à nous interroger sur les limites à ne pas franchir.

#### 7. Des caméras sur les parkings

Dans le cadre de la gestion de l'espace public et relativement aux problèmes de mauvais stationnement, nous pourrions **assurer une surveillance des zones de stationnement**. Cela permettrait de faire considérer aux lezennois que leur véhicule est plus en sécurité sur un parking surveillé plutôt qu'à cheval sur un trottoir devant sa maison. Ainsi, la vidéo peut être utile à titre préventif pour les véhicules stationnés sur les zones surveillées.

On ne surveillera pas tout l'espace public – les citoyens ne doivent pas avoir l'impression d'une surveillance généralisée – mais on peut faire en sorte que l'on puisse **garer son véhicule en sécurité**. Le cas échéant, pourrait être étudié le principe de caméra déplaçables.

On le voit, **la question de la sécurité repose sur un faisceau de mesures diverses, dont les citoyens eux mêmes sont acteurs**. Ainsi, lors de l'échange de la réunion publique, a été évoquée la possibilité d'une action de type «voisins vigilants». Du débat est née l'idée d'encourager plutôt la notion de **«voisins bienveillants»**, c'est à dire attentifs aux voisins absents, ou aux personnes vulnérables. Cette attention là peut constituer une prévention très efficace.

*Médiation, renforcement de l'équipe de police municipale, interventions de la police nationale, échange d'informations, surveillance vidéo de quelques sites, prévention domestique, voisins bienveillants : la sécurité de tous sera le fruit d'un faisceau de dispositions, que la commune s'attache à mettre en pratique dans les meilleurs délais.*

# PROGRAMMATION DES ANIMATIONS MUNICIPALES\*

MAI

## DIMANCHE 22

### Ride on Lezennes

Animations autour de tout ce qui roule et tout ce qui glisse !

Lieu: **Skate park** // Heure: **14h / 17h**

## JEUDI 26

### Atelier mieux être

Tout savoir sur les TOC.

Lieu: **Salle Grémaux** // Heure: **17h / 19h**

**Sans réservation**

### Les belles Sorties

La compagnie de l'Oiseau Mouche présente son spectacle CORPUS conçu par Sarah Nouveau et mis en scène par Cédric Orain.

Lieu: **Salle Brassens** // Heure: **20h**

**Sur réservation en mairie**

## SAMEDI 28

### Spectacle de la fête des mères

Toutes les mamans lezennesoises sont invitées au spectacle offert par la municipalité, les jeunes enfants sont admis. Un goûter termine l'après-midi.

Lieu: **Salle Brassens** // Heure: **14h30**

**Sans réservation**

### Audition de chant avec les élèves de l'école municipale de musique

Varinka et ses élèves vous proposent une audition de qualité et contrairement à la « fête des mères », tous les papas sont invités comme tous les lezennesois !

Lieu: **Mairie** // Heure: **17h**

**Sans réservation**

## DIMANCHE 29

### Big Band

Après le repas dominical, venez vous détendre en écoutant du jazz en famille !

Lieu: **Salle Brassens** // Heure: **15h30**

**Sans réservation**

JUIN

## VENDREDI 03

### Vernissage de l'exposition visible du 03 au 18 juin

Comme chaque année, Lezennes arts plastiques, membre de l'OMSC, expose les œuvres de ses talentueux membres.

Lieu: **Mairie** // Heure: **18h30**

**Sans réservation**

## DIMANCHE 05

### Gala de fin d'année

Le club Elisaline, membre de l'OMSC, est fier de présenter un spectacle de qualité avec des danseurs dont les plus jeunes ont 4 ans.

Lieu: **Salle Brassens** // Heure: **16h**

**Sans réservation**

## JEUDI 09

### Ateliers Mieux-être

Le thème de ce troisième atelier de l'année est « vie sexuelle et affective ». Il est organisé conjointement par la commune et l'association intercommunale de santé, santé mentale et citoyenneté.

Lieu: **Salle Grémaux** // Heure: **17h / 19h**

**Sans réservation**

## SAMEDI 10

### Fête de la Pierre

Grand défilé annuel de géants et de groupes de musiques de rue, jeté de « pierres », sans oublier le rigodon final où tout le monde est invité à danser avec Isidore et P'tit Claude et avec la participation des canotiers.

Lieu: **De Brassens à République**

en passant par quelques rues lezennesoises

Heure: **à partir de 16h**

**Sans réservation**

## VENDREDI 17

### Théâtre

L'Atelier théâtre Lezennes et Cie, membre de l'OMSC, présente son spectacle joué par les adultes.

Lieu: **Salle Brassens** // Heure: **20h**

**Sans réservation**

JUIN

## SAMEDI 18

### Fête de la musique

Les élèves et professeurs de l'école municipale de musique seront les premiers à célébrer la « fête de la musique ».

Lieu: **Place de la République et église**

Heure: **à partir de 10h**

**Sans réservation**

### Théâtre

Spectacle présenté par les jeunes membres de l'Atelier théâtre Lezennes et Cie.

Lieu: **Salle Brassens** // Heure: **20h**

**Sans réservation**

## JEUDI 23

### Ateliers Mieux-être

Le 4ème thème de ces ateliers est « l'affirmation de soi ».

Lieu: **Salle Grémaux** // Heure: **17h / 19h**

**Sans réservation**

## SAMEDI 25

### Fêtes des écoles

Organisée conjointement par la municipalité et l'amicale laïque avec la participation active des enseignants et des parents d'élèves, elle aura cette année le concours du cercle historique à travers l'exposition anniversaire des 60 ans du groupe scolaire..

Lieu: **École Joliot Curie**

Heure: **à partir de 10h**

**Filtrage à l'entrée du site**

The Chapel Park  
Big Band

Lezennes  
Mairie de Lezennes

CHAPEL PARK

Dimanche 29 mai  
- A partir de 15h30 -  
Salle Brassens

Brass Band - The Chapel Park Big Band  
(Sous la direction de Vincent ENO)

- Invitation à retirer en Mairie -

\* Ne figurent pas les manifestations associatives, des modifications peuvent survenir.

# Mai à Septembre 2016

## JUILLET

### VENDREDI 01

#### Lez'Estivales

Groupe Vilain.

Lieu: **Complexe sportif Philippe Berthe**

Heure: **20h - Sans réservation**

### SAMEDI 02

#### Lez'Estivales

Le chanteur Benoit sait captiver les enfants qui participent volontiers.

Lieu: **Complexe sportif Philippe Berthe**

Heure: **16h - Sans réservation**

#### Lez'Estivales

Trois formations vont se succéder : Brookline, Jeff Kino et les mauvaises langues.

Lieu: **Complexe sportif Philippe Berthe**

Heure: **à partir de 20h - Sans réservation**

### DIMANCHE 03

#### Lez'Estivales

Beau Milo vous propose un concert de musette.

Lieu: **Complexe sportif Philippe Berthe**

Heure: **12h - Sans réservation**

#### Lez'Estivales

Trois formations vont à nouveau vous enchanter : Fils de Flûte, Scène ouverte, Les trois coups.

Lieu: **Complexe sportif Philippe Berthe**

Heure: **à partir de 15h45**

**Sans réservation**

### MERCREDI 13

#### Festivités du 14 juillet

Mise à feu du traditionnel mannequin puis retraite aux flambeaux, concours des vélos fleuris et feu d'artifice sonorisé.

Lieu: **Rues de Lezennes puis complexe sportif Philippe Berthe**

Heure: **à partir de 22h**

**Sans réservation**

### JEUDI 14

#### Festivités du 14 juillet

Différents jeux réjouiront petits et grands

Lieu: **Place de la République**

Heure: **à partir de 15h30**

**Sans réservation**

## SEPTEMBRE

### SAMEDI 10

#### Journée découverte sport et culture

Les associations sportives et culturelles présentent leurs activités, elles s'adressent aux jeunes et moins jeunes. Chacun peut y trouver son bonheur !

Lieu: **Complexe sportif Philippe Berthe**

Heure: **à partir de 14h - Sans réservation**

#### Soirée moules d'Isidore

Toutes les associations lezennesoises rejoignent l'OMSC dans la préparation et le déroulé de cette soirée familiale pour le plaisir de vos papilles.

Lieu: **Salle Brassens - Sans réservation**

Heure: **à partir de 19h30**

### VENDREDI 16

#### Théâtre

« Sous les jupes des hommes » est une pièce pleine d'humour qui vous fera passer une excellente soirée.

Lieu: **Salle Brassens // Heure: 20h**

**Sur réservation en mairie**

### SAM 17 / DIM 18

#### Journées du patrimoine

La municipalité et le comité de la pierre vous proposent un coup d'œil (50m) dans les carrières de craie qui courent sous Lezennes, des explications autour de la maquette et de l'exposition. L'église peut être visitée ces deux jours là. Il est déconseillé de venir avec des enfants de moins de 8 ans.

Lieu: **Ancienne mairie**

Heure: **9h30 / 11h30 et 14h / 16h30**

**Sur réservation obligatoire en mairie à partir du 1er septembre**

### VENDREDI 23

#### Concert de rentrée

Cette année l'école municipale de musique vous propose un quintet de tangos avec bandonéon, piano, violon, contrebasse et guitare. C'est une soirée qui vous enchantera comme toutes les précédentes.

Lieu: **Église // Heure: 19h30**

**Sans réservation**

### SAMEDI 24

#### Sortie des aînés

Programme en cours d'élaboration

Lieu: **RDV sur la place de la République**

Heure: **à préciser**

**Sur réservation en mairie**

## OCTOBRE

### SAMEDI 01

#### festival de l'humour :

#### Intercommunhilarité

Programme en cours d'élaboration.

Lieu: **Salle Brassens**

Heure: **20h - Sur réservation en mairie**



« Variation entre conférence et spectacle sur les débuts de la modernité en danse, C.O.R.P.u.S. invite au plateau cinq comédiens de l'Oiseau-Mouche pour interpréter les chorégraphies, les mouvements et la pensée même de ce bouleversement.

Ludique, C.O.R.P.u.S. joue de cette histoire pour bousculer le cadre de la conférence et amener à cette interrogation :

**« Que reste-t-il aujourd'hui de la révolution des corps dansés ? »**



# TRIBUNES DES LISTES ÉLUES

## Vivre Ensemble

Etre un voisin bienveillant.. C'est beaucoup plus que d'être un voisin vigilant.

C'est ce que nous avons voulu partager avec les Lezennois présents à la réunion prévention-sécurité du 14 mars. Les services de la police nationale ont exprimé leur engagement pour lutter contre les délinquants et la municipalité également, pour organiser la prévention de la délinquance, y compris dans le cadre intercommunal. Plusieurs victimes ont exprimé leur désarroi. Nous pouvons être aidés si nécessaire par le biais d'une permanence d'aide aux victimes qui se met en place en mairie.

La vidéo protection est un outil mais n'est pas la solution miracle. Il est notoire qu'elle ne fait que déplacer les problèmes. Pour autant elle peut être un outil complémentaire pour prévenir des actes délictueux et aider à l'élucidation des faits. Si nous sommes convaincus par l'étude en cours, nous soutiendrons la mise en place d'un dispositif adapté à la dimension de Lezennes et pour des objectifs précis de dissuasion.

La bienveillance, c'est porter une attention au voisinage et entretenir des relations de solidarité. Cela existe déjà dans de nombreuses rues de Lezennes.

Dans nos rencontres avec les lezennois, nous ferons tout pour faciliter ces petits gestes du quotidien en mobilisant aussi nos moyens de médiation pour être des voisins bienveillants.

Didier DUFOUR

## Lezennes Rassemblé

Depuis avril 2014 nous réclamons en Conseil Municipal la mise en place de la vidéo-protection, l'augmentation de nombre de policiers municipaux et la mise en place du système «voisins vigilants ou bienveillants» avec pour objectif de concourir à une meilleure protection des citoyens par leurs effets préventif et sécuritaire.

Qu'en est-il aujourd'hui de nos propositions et de vos attentes ?

Nous regrettons qu'elles n'en soient encore qu'à l'ouverture de lignes budgétaires pour l'embauche d'un policier municipal, et une étude pour la mise en place de vidéosurveillance. Combien de temps allons nous encore attendre pour agir au regard de l'augmentation de la délinquance de ces derniers mois ?

Certes, il y a bien eu la réunion publique sur la sécurité, qui au-delà de l'effet médiatique et des discours d'intentions, reste dans l'attente d'actions.

Dans le cadre de la médiation, était-il utile de faire une étude dont les conclusions étaient connues à l'avance : encombrements des trottoirs (insuffisance des places de stationnement), ou déjections animales (incivisme). Et pour les bus qui roulent encore sur les trottoirs à l'entrée de la rue Chanzy, réel danger pour les piétons, quand y aura-t-il (comme ailleurs) des plots de protection ?

Alors, il est temps d'agir pour mieux vivre ensemble !

Didier BILLAS

## Lezennes Autrement



Le choix de la rédaction du Lezennes mag, concernant les tribunes d'expression, a été de **permettre l'expression des trois représentants de listes en confrontant les points de vue sur un même thème communiqué** à l'avance, afin d'éclairer au mieux les citoyens lezennois sur les sensibilités diverses des élus.

Le représentant de la liste « Lezennes autrement » fournit un texte sur un thème différent (pour la deuxième fois) alors que le thème du dossier « **prévoyance, médiation, sécurité** » est celui retenu pour ce numéro, **thème d'actualité sur lequel les lezennois nous interpellent largement.**

La rédaction a donc choisi de ne pas publier ce texte (qui pourra l'être le moment venu) en ce qu'il ne respecte pas la règle de cette rubrique.

10 JUIN - 10 JUILLET

### UEFA EURO 2016™ À LILLE

PHASE DE GROUPE :

Dimanche 12 juin à 21:00	Mercredi 15 juin à 15:00	Dimanche 19 juin à 21:00	Mercredi 22 juin à 21:00				
vs	vs	vs	vs				
ALLEMAGNE	UKRAINE	RUSSIE	SLOVAQUIE	SUISSE	FRANCE	ITALIE	IRLANDE

PHASE FINALE :

Dimanche 26 juin à 18:00	Vendredi 1 <sup>er</sup> juillet à 21:00

## ILS FONT LA VILLE

# Sécurité et autonomie du maître : un compagnon qui assure !

*Le regard porté sur les personnes porteuses de handicaps évolue fort heureusement mais la prise de conscience que chaque personne valide peut, demain, être déficiente motrice, visuelle, auditive, n'est pas encore suffisamment ancrée.*

Les incivilités commises régulièrement par tout à chacun et toujours avec de « bonnes » raisons, en témoignent : voitures sur les trottoirs, poubelles non rangées, déjections canines...

*Qui pense aux conséquences engendrées pour les personnes à mobilité réduite, malvoyantes, malentendantes ?*

En circulant dans les rues de Lezennes, vous avez sans doute croisé **Monsieur Ménage** et **Monsieur Frévent**.

Ils sont reconnaissables puisqu'accompagnés d'un chien ! Il s'agit d'un Labrador ou d'un croisé Golden/ Labrador dans 80% des cas, il porte un gilet bleu bordé de jaune avec la mention « élève chien guide » et les logos de la **Fédération Française des Associations de Chiens guides d'aveugles** qui compte 10 associations régionales et de l'école de Roncq qui fut la première en France.



**F.F.A.C.**

71 rue de Bagnolet - 75020 Paris  
Tél. : 01 44 64 89 89 - Fax : 01 44 64 89 80  
Mail : [federation@chiensguides.fr](mailto:federation@chiensguides.fr)

### CENTRE PAUL CORTEVILLE

Né en 1958 de la volonté d'un homme soucieux d'aider son ami déficient visuel dès 1951, le centre qui porte son nom a remis en 2015, 35 chiens guides d'aveugles et 2 cannes blanches électroniques.

**Les chiens guides sont remis gratuitement** grâce à la générosité des donateurs, au soutien et à l'engagement des bénévoles et de partenaires privés.

Que vous soyez famille d'accueil, de weekend ou relais, la nourriture, les frais médicaux, l'assurance, les frais de déplacement (dans certains cas), sont entièrement à la charge du centre Paul Corteville.

Celui-ci reste propriétaire du chien jusqu'à sa retraite (~10 ans). A l'issue d'une vie de travail, il trouve un repos bien mérité au sein d'une famille d'adoption.

#### LA FAMILLE D'ACCUEIL

Elle reçoit le chien âgé de 2 mois jusqu'à un an environ. Elle lui apprend la propreté, le sociabilise, le sort énormément dans tous les lieux de vie comme le bus, le train, les grands magasins, les centres villes...

Elle reçoit la visite de l'éducateur du chien une fois par mois et se rend aux séances d'obéissance une ou deux fois par mois.

Après cette période, le chien regagne le centre pour parfaire son éducation avant de rejoindre la personne handicapée visuel.

#### LA FAMILLE DE WEEKEND

Elle évite au chien de rester au chenil du centre pendant cette phase d'éducation, du vendredi soir au lundi matin. Les exigences sont uniquement de respecter l'éducation reçue par l'animal. Elle accueille toujours le même chien.

#### LA FAMILLE RELAIS

Elle intervient à tout moment de la vie du chien lorsque les familles sont indisponibles (vacances, hospitalisation...)

CHIENS GUIDES D'AVEUGLES



CENTRES PAUL CORTEVILLE

[corteville@chien-guide.org](mailto:corteville@chien-guide.org)  
03 20 68 59 62

**Ecole Nord de France :**  
295 rue de Lille - BP 60088  
59435 RONCQ CEDEX



**L'action des centres est financée à 100 % par les dons et legs de leurs donateurs.**  
*Vous souhaitez devenir donateur, vous souhaitez devenir famille d'accueil,  
sans hésitation rapprochez-vous du Centre Paul Corteville de Roncq.*

*Tous mes remerciements à Monsieur Boittiaux, intarissable sur le sujet.*

*Son accueil chaleureux, sa disponibilité, son enthousiasme m'ont permis de passer deux heures au Centre et d'y rencontrer des bénévoles engagés et passionnés. Merci également à Messieurs Ménage et Frévent, bénévoles dévoués et disponibles.*

# OÙ VONT MES IMPÔTS LOCAUX ? COMPRENDRE SA FEUILLE D'IMPÔTS

**Comprendre sa feuille d'impôts et en particulier la part communale :** Les taux (part communale) sont votés en conseil municipal et n'ont pas évolué depuis 2001.

La base d'imposition correspond à la valeur locative du logement. Elle est revalorisée forfaitairement par le Parlement. Des exonérations sont décidées par le conseil municipal ou le législateur.

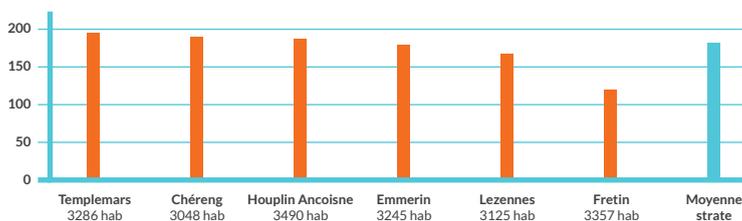
**La taxe d'habitation :** Le produit de la base et du taux constitue la part perçue par la commune.

**La taxe foncière pour la propriété bâtie :** La base retenue correspond à 50 % de la valeur locative retenue pour la taxe d'habitation. Elle concerne aussi les bâtiments des entreprises installés sur notre territoire communal. Cette ressource est importante pour Lezennes comparativement à beaucoup de petites villes de la métropole.

**ATTENTION :** les taux appliqués pour les autres parts ne sont pas décidés par le conseil municipal. Par exemple, nous avons observé que la majorité issue des élections de 2015 au Conseil Départemental a voté une augmentation de 4,4%.

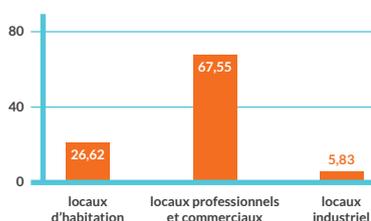
La taxe foncière pour les propriétés non bâties est marginale dans les recettes fiscales.

Produit Taxe Habitation 2015 en €/hab = (Base x taux) / nombre d'habitants



Le graphique ci-dessus permet de comparer le produit ramené au nombre d'habitant dans les communes de même importance de la MEL.

Produit Taxe Foncière 2015 en % du produit TF total



Ce graphique-ci montre l'importance des zones d'activité en terme de foncier bâti. La taxe professionnelle est prélevée par la MEL qui nous verse depuis 2001, une allocation de compensation constante.

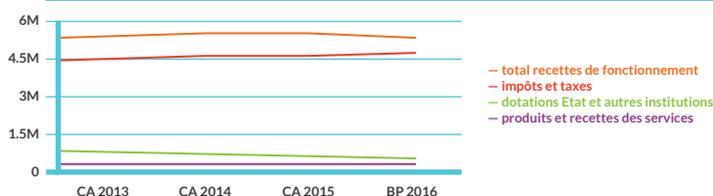
**Quelques explications de textes :**

**CA 2015 :** Compte administratif ou état des recettes et dépenses du 01/01 au 31/12/2015 dans les deux sections de fonctionnement et d'investissement. Il est approuvé par le Trésorier public (receveur) et fait apparaître un excédent de fonctionnement de 1 333 000 € et des restes à réaliser. Ce sont des investissements en cours ou en projet pour un total de 6 000 000 €. Il fait l'objet d'une délibération du conseil municipal du 30/03/2016.

L'excédent de fonctionnement, suite à une délibération du conseil municipal, est reporté en recette d'investissement pour 2016.

**BP 2016 :** Budget primitif ou prévision des recettes et dépenses de 2016 dans les deux sections de fonctionnement et d'investissement.

Évolution du budget de fonctionnement depuis 2013

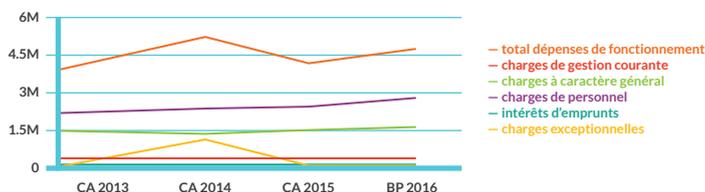


Ce qui apparaît sur ce graphique est la baisse régulière des dotations de l'Etat mais l'impact est faible compte tenu de notre structure budgétaire.

Une augmentation régulière des charges de personnel est liée d'une part aux évolutions de carrières, aux réévaluations statutaires, aux augmentations des taux de cotisations sociales mais également à la mise en place du personnel au centre multi-accueil, « les lutins d'Isidore ». **L'embauche d'un agent de police municipale est également prévu.**

Il est à remarquer les faibles dépenses liées aux emprunts. Le remboursement prévisionnel des intérêts et du capital en 2016 s'élève à 188 500 € soit 1,3% des dépenses totales. Les emprunts datant de la construction du complexe sportif s'achèvent en 2016 (depuis 2001).

**Nous prévoyons une diminution de nos excédents dans les années futures.**



**Quelques projections en matière de dépenses d'investissement.**

Nos capacités d'investissement sont conséquentes grâce au cumul des restes à réaliser des années antérieures.

**C'est l'autofinancement.**

Le centre culturel composé de la maison des arts vivants et de la réhabilitation de l'ancienne mairie sera autofinancé. Le conseil municipal a voté l'autorisation de programme de construction sur trois ans : 2 379 000 € en 2016 puis 2 fois 937 000 € (hors démolitions et hors marchés de maîtrise d'œuvre et d'assistant à maîtrise d'ouvrage).

**Sur les autres opérations prévues en dépenses d'investissement, retenons :**

- la fin de l'opération de construction du centre multi-accueil « les lutins d'Isidore » (500 000 €),
- les aménagements Faidherbe et centre bourg 2 (766 000 €),
- les acquisitions immobilières (760 000 €) pour reconfigurer les périmètres centre bourg 2 et Zola et pour du logement social.

Les travaux d'accessibilité, l'agenda 21, les écoles, la prévention/sécurité ne sont pas oubliés.

**Il est important de se rappeler que la majorité des opérations et les sommes provisionnées pour leur réalisation se prolongent sur plusieurs années.**